

**Sujet:**MESSAGE AUX ÉLUS - COVID 19 // Point de situation du 12-01-2021

**Date :**Tue, 12 Jan 2021 22:57:18 +0100

**De :**PREF COVID-19 <pref-covid19@haute-garonne.gouv.fr>

**Copie à :**pref-covid19@haute-garonne.gouv.fr

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Madame la Présidente du Conseil Régional,  
Monsieur le Président du Conseil Départemental,  
Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les Présidents des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI),

Je souhaite vous informer des éléments d'actualité sur l'épidémie liée au Covid-19 ainsi que des mesures prises au niveau national et localement.

### **1. Point épidémiologique**

Au 12 janvier 2021, pour le département de la Haute-Garonne, sont recensés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) :

- 303 (+48) hospitalisations en cours dont 35 (+1) en réanimation ;
- 391 personnes décédées (+6) ;
- 19 clusters en cours;

Du 02/01 au 08/01	Haute-Garonne	Toulouse Métropole	Alerte maximale
Taux d'incidence en population générale	155 / 100 000 (+)	127,2 / 100 000 (+)	> 250 / 100 000
Taux d'incidence pour les plus de 65 ans	151,8 / 100 000 (+)	94,4 / 100 000 (=)	> 100 / 100 000
Part des patients COVID dans les réanimations (régional)	27,93 % (-)	27,93 % (-)	> 30

La surveillance épidémiologique montre une circulation plus active du virus au niveau national, régional et départemental.

### **2. Décret n° 2021-16 du 9 janvier 2021 modifiant le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020**

Le décret n°2021-16 du 9 janvier 2021 a modifié sur deux points le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 que vous trouverez ci-joint en version consolidée.

- Il ajoute le vaccin Moderna Covid-19 mRNA à la liste des vaccins autorisés à être utilisés (annexe 4 du décret) dans le cadre de la campagne de vaccination.

- Il autorise les activités de soutien pédagogique dans les établissements d'enseignement supérieur, uniquement sur rendez-vous ou sur convocation de l'établissement.

### **3. Point d'étape sur la campagne de vaccination en Haute-Garonne**

La campagne de vaccination a démarré le 5 janvier dernier en Haute-Garonne pour les publics suivants :

- pour les résidents d'EHPAD et USLD et les personnels de plus de 50 ans ou ayant des comorbidités : entre le 5 et le 8 janvier, 2 établissements (1 EHPAD et 1 USLD) ont fait l'objet d'une campagne de vaccination et 2 autres ont été reportés en raison de cas COVID au sein des établissements. Cette semaine, des campagnes de vaccination sont programmées dans 11 autres établissements d'hébergement pour personnes âgées.

- pour les professionnels de santé et assimilés (pompiers et aides à domicile) de plus de 50 ans ou ayant des comorbidités. Pour rappel, 9 centres de vaccination sont d'ores et déjà ouverts (10 seront ouverts au 18/01) et un dispositif complémentaire a été mis en place dans toutes les antennes du CHU et dans les cliniques pour ces professionnels.

A partir du 18 janvier, la vaccination sera ouverte aux personnes âgées de plus de 75 ans (vivant à domicile ou en résidences autonomie/senior) et aux personnes handicapées vulnérables prises en charge dans les foyers d'accueil médicalisés (FAM) et les maisons d'accueil spécialisées (MAS).

La vaccination sera réalisée dans des centres de vaccination qui seront répartis dans le département en tenant compte de toutes les spécificités du territoire (bassins de vie, démographie, proximité, transports, structures de santé ...) avec une attention portée à la proximité pour les citoyens. Le dispositif est en cours de détermination avec les collectivités territoriales, l'ARS, le CHU et les professionnels de santé que j'ai réunis et consultés ces dernières 48 heures. Sur la base d'un partenariat volontariste avec la communauté médicale de Haute-Garonne, les parlementaires, la présidente du Conseil Régional, le président du Conseil Départemental, les présidents d'EPCI, les maires et leurs représentants (AMF 31 et AMRF 31), je vous préciserai demain le dispositif qui sera retenu en Haute-Garonne pour cette première étape qui pourra évoluer au fil de l'élargissement des publics cibles (liste des centres de vaccination, modalités de prise de rendez-vous, dates et horaires d'ouverture ...).

### **4. Tests antigéniques dans les établissements scolaires**

Les campagnes de dépistage par tests antigéniques (TAG) mis en œuvre par les services de l'Éducation Nationale continuent au sein des établissements scolaires de la Haute-Garonne. Pour mémoire, tous les personnels volontaires des établissements des 1e et 2nd degrés ont la possibilité de se faire dépister quel que soit leur statut.

Parmi ces établissements, le lycée Saint-Sernin de Toulouse a fait l'objet d'une campagne de dépistage ce lundi 11 janvier. Aujourd'hui mardi 12 janvier, les dépistages se poursuivent aux lycées et collèges Victor Hugo de Colomiers et le 14 janvier à Saint-Gaudens dans les lycées Bagatelle et Casteret ainsi qu'au collège Leclerc.

### **5. Dispositif de suivi de crise en Préfecture**

Dans cette phase de rebond épidémique, le dispositif de suivi de crise évolue : des réunions sont organisées entre les services de l'État et les collectivités territoriales et des points de situation sont plus fréquemment diffusés.

Un dispositif d'astreinte (avec un cadre d'astreinte et un sous-préfet de permanence) est mis en place, avec un numéro joignable 7/7j - 24/24h : **05.34.45.33.30**

Pour toutes questions qui n'ont pas de spécificité locale, le grand public dispose d'une plateforme téléphonique nationale joignable au **0 800 130 000** destinée à fournir toute information générale sur le Covid-19 (appel gratuit - 7/7 jours).

Je vous invite également à consulter régulièrement le site internet du gouvernement actualisé en temps réel : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> ainsi que le site de la Préfecture de la Haute-Garonne : <http://www.haute-garonne.gouv.fr/>

En vous remerciant pour votre aide dans cette période de crise, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Étienne GUYOT*